

# FLASH INFO

## CAPA DU MARDI 19 MAI

### Informations du SNPDEN-UNSA



#### RESPONSABLES (académiques et nationaux)

##### *Secrétaire académique*

**Corinne Laurent**, Principale  
Collège Le Hamet, Louviers  
[corinne.laurent@ac-rouen.fr](mailto:corinne.laurent@ac-rouen.fr)

##### *Membre du bureau national*

**Véronique Titeux**, Principale  
Collège JC Dauphin, Nonancourt  
[veronique.titeux@ac-rouen.fr](mailto:veronique.titeux@ac-rouen.fr)

##### *Secrétaires académiques adjoints*

**Gérald Hochart**  
**Sophie Perrat**  
**Catherine Gueret-Laferté**  
**Véronique Titeux**  
**Frédéric Delamare**

##### *Secrétaire départemental 27*

**Gérald Hochart**, Provisseur  
Lycée Les Fontenelles, Louviers  
[gerald.hochart@ac-rouen.fr](mailto:gerald.hochart@ac-rouen.fr)

##### *Secrétaire départemental 76*

**Sophie Perrat**, Principale  
Collège Les Hauts du Saffimbec Pavilly,  
[sophie.perrat@ac-rouen.fr](mailto:sophie.perrat@ac-rouen.fr)

**adresse académique :**  
[snpden@ac-rouen.fr](mailto:snpden@ac-rouen.fr)

### Compte rendu la CAPA du mardi 19 mai 2015 :

#### Les commissaires paritaires académiques du SNPDEN UNSA de Rouen présents :

LEBELLEGUY Sylvie, Principale  
Collège La Fontaine, Bourgheroulde  
HOCHART Gérald, Provisseur  
Lycée Les Fontenelles, Louviers  
GUERET LAFERTE Catherine, Principale  
Collège Chartier, Darnetal  
DELAMARE Frédéric, Provisseur  
Lycée professionnel Boismard, Brionne

#### 1. Déclaration liminaire

Le **SNPDEN-UNSA** remercie les services académiques pour leur célérité et la qualité des documents fournis.

Le **SNPDEN-UNSA** remercie Madame le Recteur et les services de la réponse apportée à sa demande réitérée d'un bilan du versement de l'IF2R à ce jour. Le document fourni montre que le bilan est positif quantitativement, les collègues ont perçu l'IF2R. En revanche le différentiel observé dans le versement de l'IF2R, de 1800€ à 2200€, a une portée symbolique de nature dévalorisante et contre productive. Le **SNPDEN-UNSA** de l'académie de Rouen demande l'emploi du coefficient 1 au minimum pour tous, sauf manquement professionnel avéré.

Le **SNPDEN-UNSA** réaffirme la nécessaire équité de traitement entre toutes les fonctions et demande qu'une attention particulière soit portée aux collègues partant à la retraite.

- Utilisation du différentiel :  
2009-2012 : 77,5% des collègues ont touché 2000€  
2010-2013 : 82,1%  
2011-2014 : 84%

Nous constatons une amélioration de tendance cependant,

- Des différences marquées sont relevées entre les deux départements : Le **SNPDEN-UNSA** s'interroge sur une pratique différenciée et la définition d'une politique académique.
- Le traitement sexué : une nouvelle fois le différentiel se trouve en défaveur des femmes.

Le **SNPDEN-UNSA** a toujours regretté le calendrier national contraint de l'affectation, particulièrement pour les conseils de classe de 3<sup>ème</sup> au regard de la date de clôture Affelnet. Il n'est pas acceptable que les personnels de direction soient amenés à prendre la responsabilité de déroger à la règle afin de rendre possibles les rencontres avec les familles.

Concernant la télé inscription, dont l'efficacité globale à ce jour reste fragile, nous regrettons les dates très tardives des réunions d'information.

La rentrée scolaire se finalise chaque année dans une urgence grandissante, au détriment de la qualité de l'organisation, de la réalisation des emplois du temps et de la sérénité des personnels de direction. Dans une optique d'amélioration du service et des conditions de travail, le **SNPDEN-UNSA** réitère sa demande de communication des derniers ajustements, au plus tard, le lundi 24 août.

Le **SNPDEN-UNSA** demande à Madame le Recteur de réunir les personnels de direction de collèges et lycées ensemble et non en réunions séparées comme annoncé. Les importantes réformes prévues concernent tous les personnels de direction.

Le **SNPDEN-UNSA** rappelle la position nationale du syndicat, clairement exprimée auprès du Ministère, concernant son « opposition à l'évaluation des chefs d'établissement-adjoints par un collègue. »

Le **SNPDEN-UNSA** souhaite que tout personnel de direction se trouvant en difficulté dans son établissement bénéficie d'un soutien hiérarchique ferme. Nous rappelons notre demande exprimée en Blanchet de la mise en place d'un groupe de travail ainsi qu'une analyse statistique.

Le **SNPDEN-UNSA** fidèle à ses valeurs restera toujours attentif à la défense des conditions de travail et d'évolution de carrière des personnels de direction. Nous vous remercions, Madame Le Recteur, de l'attention portée à cette déclaration liminaire.

## 2. Ordre du jour

La CAPA du mardi 19 mai 2015 avait pour but principal d'étudier la liste des personnels de direction stagiaires proposés à la titularisation par Mme le Recteur. 29 collègues étaient inscrits sur la liste sur 29 possibles :

- 1 lauréat concours sur la liste C1
- 23 lauréats concours sur la liste C2
- 5 sur liste d'aptitude

Le **SNPDEN-UNSA** n'a fait aucune remarque et félicite les 29 collègues qui sont proposés à la titularisation. Le **SNPDEN-UNSA** rappelle qu'il est à l'écoute et à la disposition des collègues.

Pour ce qui concerne la préparation de la rentrée scolaire 2015, le **SNPDEN-UNSA** a rappelé la nécessité d'anticiper au plus tôt les nominations. La date du 24 août est réaffirmée. Monsieur le DDRH a souligné que les nominations interviendraient pour une large majorité avant le 24 août, que les services informeront par mail sur les boîtes fonctionnelle de l'EPLÉ et sur les adresses personnelles de chef d'établissement des nominations à partir de 17 août.

## 3. Questions diverses

Le **SNPDEN-UNSA** a rappelé, comme évoqué en commission Blanchet, que le nombre de collègues en situation difficile était en augmentation. Le **SNPDEN-UNSA** a demandé à Mme le Recteur la mise en place, au plus vite, d'un groupe de travail pour apporter des réponses et accompagner les collègues.

Le **SNPDEN-UNSA** est intervenu sur le bilan présenté du versement de l'IF2R, a réaffirmé sa demande de l'emploi du coefficient 1 minimum pour tous, sauf manquement professionnel avéré. Monsieur le DDRH a précisé que la part R de l'IF2R serait maintenant versée fin aout.

---

Le bureau académique du **SNPDEN-UNSA**,